

PAS D'ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE SANS CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET RÉFRIGÉRATION À EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE

Bruxelles, le 14 juin 2012 : plus de 100 participants venus d'institutions, d'industries, d'académies et d'ONG de l'UE ont assisté à l'assemblée générale annuelle de l'EPEE, l'association européenne de fabricants d'équipement de réfrigération, d'air conditionné et de pompes à chaleur. Au cœur du débat: l'efficacité énergétique, les liens entre la législation européenne sur l'énergie et celle sur le climat, ainsi que le fort potentiel du secteur à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Il est ressorti du débat que l'efficacité énergétique était essentielle pour supprimer l'écart de 10 % lorsqu'il s'agit d'atteindre les objectifs d'économie d'énergie européennes tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et remplir les objectifs d'économie à faible émission de carbone d'ici 2050.

« L'efficacité énergétique est plus qu'un mot en vogue dans notre secteur, nous pouvons fournir les solutions pour atteindre une économie à faible émission de carbone », déclare Andrea Voigt, directrice générale de l'EPEE.

La conjoncture économique actuelle éclipse toutefois les législations à caractère environnemental comme la Directive sur l'efficacité énergétique. Andrea Voigt : *« L'EPEE soutient le principe des objectifs obligatoires en matière d'efficacité énergétique, comme le propose l'ébauche de la Directive sur l'efficacité énergétique. Il est nécessaire que les États membres comprennent que même en cas d'investissement initial plus élevé, le coût d'exploitation réduit garantira une baisse globale considérable du coût du cycle de vie. C'est particulièrement vrai pour les technologies efficaces d'un point de vue énergétique telles que les pompes à chaleur. »*

Paul Hodson, chef d'unité à la DG Energy, a quant à lui souligné : *« Même si la Commission s'est attachée principalement à conclure avec succès la Directive sur l'efficacité énergétique, nous serions incapables de progresser sans la Directive sur l'éco-conception. Ce cadre est impératif si nous voulons atteindre les objectifs d'efficacité énergétique. Il montre la façon dont une approche globale de nos produits quotidiens peut permettre d'économiser de l'énergie et de l'argent et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. »*

Les attentes sont tout aussi fortes lorsqu'il s'agit de l'avenir des gaz fluorés, et tous les regards sont tournés vers la proposition de révision de la réglementation sur le gaz fluoré, prévue pour cet automne. Malgré les avis fortement divergents quant aux mesures à prendre, les parties prenantes s'accordent sur l'absence d'une solution unique qui réponde aux exigences en matière d'efficacité énergétique, de sécurité et d'abordabilité pour remplacer les gaz fluorés.

EPEE

46, Avenue des Arts, 1000 Brussels, Belgium

Tel : +32-2 732 70 40 / Fax : +32-2 732 71 76

Secretariat@epeeglobal.org / www.epeeglobal.org

Ray Gluckman, directeur technique de l'Institut de recherche britannique SKM Enviro a rassemblé en un message positif les discussions entre les représentants des États membres Rolf Engelhardt (Allemagne), Jean Clarke (Irlande), l'organisme d'installateurs AREA, l'Institut international du Froid (IIF), l'Agence d'Investigation Environnementale (EIA) et EPEE : « *Les réfrigérants à plus faible PRG que ceux des HFC utilisés actuellement ont déjà été introduits lorsqu'ils représentent une alternative judicieuse en termes d'efficacité énergétique, de sécurité et d'abordabilité. Une réduction graduelle (« phase-down ») apporterait le stimulus nécessaire pour accélérer encore plus cette tendance.* ».

Fin.

Note à l'éditeur :

Le Partenariat européen pour l'énergie et l'environnement (EPEE) représente l'industrie de la réfrigération, de la climatisation et des pompes à chaleur en Europe. Fondé en l'an 2000, l'EPEE compte parmi ses membres 40 entreprises et associations nationales dans toute l'Europe, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 30 milliards d'euros et employant plus de 200000 personnes en Europe. En qualité qu'association d'experts, l'EPEE promeut les technologies sûres et viables sur les plans économique et environnemental. Il a pour objectif de promouvoir une meilleure compréhension du secteur dans l'UE et de contribuer au développement de politiques européennes efficaces.

Pour tout complément d'information, veuillez vous rendre sur : www.epeeglobal.org

Une vidéo de l'assemblée générale annuelle de l'EPEE sera bientôt mise en ligne sur le [site internet de l'EPEE](#).

EPEE

46, Avenue des Arts, 1000 Brussels, Belgium

Tel : +32-2 732 70 40 / Fax : +32-2 732 71 76

Secretariat@epeeglobal.org / www.epeeglobal.org